

N° 2021-116-1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

**N° 2021/116-1
ANNULE ET REMPLACE
Autorisation de l'augmentation du capital Action 70**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

La société Action 70 dont nous sommes actionnaire prévoit une augmentation de son capital, afin de disposer de fonds propres suffisants.

Cette augmentation sera proposée lors du Conseil d'Administration du 29/11 prochain.

Cette augmentation de capital se fera suivant deux modalités :

-Par incorporation de réserves et reports à nouveau débiteur pour un montant de 628 000 €, la valeur unitaire de l'action passera de 18 à 24 €, par cette opération le capital que nous détenons passera de 33 678 € à 44 904 € (+11 226 €)

-Par création de 175 016 actions de 24 € chacune soit 4 200 384 €.

Cette augmentation permettra de passer de 1 886 400 € à 6 715 584 € de fonds propres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

-**ACCEPTE** l'incorporation de réserves et report à nouveau débiteur pour un montant de 628 000 €, élevant la valeur unitaire de 18 à 24 €

-**AUTORISE** son représentant à voter favorablement lors des prochaines séances du Conseil d'Administration et Assemblée générale extraordinaire sur le lancement de cette augmentation de capital.

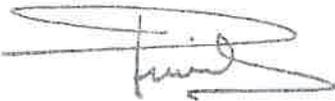
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS